

[Appel à candidature](#)
[Exposition](#)
[Grange Dîmière – Le Pin - Isère](#)

Contexte :

La communauté d'agglomération du Pays Voironnais met à la disposition d'artistes une grange, lieu d'exposition de 250 m², située à proximité du lac de Paladru, au carrefour des villes de Grenoble, Lyon et Chambéry.

La grange dîmière est une ancienne dépendance du monastère chartreux de la Silve Bénite. Restaurée, elle abrite depuis 1993 des expositions d'art actuel. Par ses vastes proportions, 35 m de long, 22 m de large et 18 m de hauteur, elle offre un espace d'exposition majestueux où les pierres des murs et les poutres de la charpente répondent aux œuvres exposées.

Ils ont exposé à la grange dîmière : Fanny Ferré, Senyo, Dominique Pouchain, Jean Raymond Meunier, Jean Fontaine, Sophie Verger, Gilbert Portanier, Vincent Gontier,
C'est en moyenne 11 000 visiteurs qui fréquentent le site sur la saison

Objectifs :

Soutenir la création contemporaine

Favoriser l'accès à tous par la gratuité de l'événement et la mise en place de médiations

Soutenir l'offre culturelle et touristique de loisir

Scénographie :

L'espace dédié aux expositions est constitué d'une salle, murs en galets maçonnés partiellement enduit, des piliers divisent l'espace en 5 travées dont une principale. La charpente et la hauteur du bâtiment doivent être exploitées dans le projet.

Les grands formats, volumes et installations(suspension) sont privilégiés.

Durée des expositions / jours et heures d'ouvertures/ permanences 2015

- Exposition 1 : Du 1^{er} mai au 21 juin, Ouverture au public les week-end et jours fériés ainsi que le 15 Mai. Les après midi de 14h à 18h
- Exposition 2 : Du 1^{er} juillet au 30 septembre. Ouverture au public tous les après midi de 14h à 18h en juillet et août , les week-end en septembre.

L'artiste doit être présent pour l'installation de son exposition, le vernissage et aux dates pressenties pour des rencontres avec le public.

En dehors de ces dates les expositions bénéficient de la présence d'hôtesse d'accueil

Conditions d'exposition, ligne et sélection

- Seuls les artistes disposant d'un numéro de Siret et inscrits à La Maison des Artistes peuvent faire acte de candidature.
- Les œuvres exposées sont en trois dimensions (sculpture),seules ou en association avec des œuvres en deux dimensions (peinture, photos, ...)
- Une des deux expositions est ouverte en priorité à la matière terre : sculpteurs céramistes, ...
Un atelier céramique avec fours électrique et raku est installé dans les anciennes

Contact : Nathalie Ageron – 04 76 93 16 97 – 06 26 39 73 96

Communauté d'agglomération du Pays Voironnais, 40 rue Mainssieux - CS 80363 -38516 Voiron

www.grangedimiere.com

Appel à candidature
Exposition
Grange Dîmière – Le Pin - Isère

étables

- L'artiste doit présenter un projet artistique travaillé en lien avec l'espace proposé et être en résonance avec ce dernier.

Le comité artistique, composé de spécialistes des arts plastiques effectuera une **première sélection mi novembre**, l'ultime sélection sera effectuée début décembre date à laquelle les artistes seront invités à présenter leur projet artistique pour le lieu.

Transport et assurance des œuvres

- Le transport des œuvres est pris en charge par la collectivité
- Une assurance est contractée par la collectivité durant toute la durée de l'exposition.

Attention la grange dîmière est un Monument Historique, l'intégrité du bâtiment a été conservée lors de la restauration, les murs en galets et la toiture en tuiles écaille ne sont pas isolés. Ce parti pris entraîne une certaine humidité. Intégrez cette problématique à votre projet.

Prix et vente des œuvres durant l'exposition :

Les ventes ne sont pas possibles au sein même de l'exposition. Les hôtesse se feront les médiatrices entre l'acheteur potentiel et l'artiste. De fait aucune commission ne sera prise.

Forfait de défraiement kilométriques et hébergement :

Afin d'alléger les frais de carburant, la communauté d'agglomération propose une aide d'un montant de 0,25 qui est calculée du domicile de l'artiste à Le Pin (38730) pour 3 allers retours ainsi que lors des rencontres avec le public.

L'hébergement est pris en charge par la collectivité, lors de l'installation et du démontage si cela est justifié ainsi que lors du vernissage.

Médiation auprès des publics :

Une proposition en médiation est un critère important

La collectivité étudie toute proposition de médiation vers les publics : ateliers de pratique artistiques, rencontre, débats, animations.....

Ces propositions seront travaillées par la Grange Dîmière et l'artiste, elles feront l'objet d'une rémunération

Contact : Nathalie Ageron – 04 76 93 16 97 – 06 26 39 73 96

Communauté d'agglomération du Pays Voironnais, 40 rue Mainssieux - CS 80363 -38516 Voiron
www.grangedimiere.com

Appel à candidature
Exposition
Grange Dîmière – Le Pin - Isère

Communication :

- Une double page dans le document saisonnier du patrimoine culturel
- Un document dédié à l'exposition en trois volets
- Une affiche A3
- Une affiche abribus et une campagne d'affichages sur les 34 communes de la collectivité
- un carton d'invitation et son envoi ainsi que le buffet lors du vernissage

communication aux journalistes spécialisés et à notre fichier

Un budget publicité

Pour faire acte de candidature

L'envoi du dossier de participation se fera exclusivement par courrier et doit comprendre

- 3 à 5 visuels de bonne qualité
- un CV ou seront mentionnées les coordonnées téléphoniques et électronique
- un texte de présentation de la démarche artistique
- Lien vers le site de l'artiste
- Une lettre d'intention sur le projet présenté à la grange dîmière

Les artistes présélectionnés seront invités, si nécessaire, à travailler plus finement leur projet pour la grange dimière.

Date limite de candidature le mercredi 12 novembre 2014

Pour de plus amples renseignements merci de nous contacter par mel ou par téléphone.
Plans et photographies à votre disposition sur demande
www.grangedimiere.com